

● (1425)

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

L'IMPACT DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT SUR L'EMPLOI

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. On sait que dans la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique, il n'y a aucune disposition qui permet aux fonctionnaires de négocier les mises en disponibilité, ni leur sécurité d'emploi. On connaît la politique du gouvernement, à savoir qu'il y aura 15,000 emplois coupés d'ici cinq ans, 5,000 cette année, 10,000 au cours des années à venir. On connaît l'impact sérieux et néfaste que cela aurait sur les fonctionnaires, leurs carrières, leurs familles. Est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre si son gouvernement inclura dorénavant dans les négociations collectives cette fameuse disposition qui est nécessaire, c'est-à-dire négocier les mises en disponibilité et la sécurité d'emploi?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, j'aimerais bien souligner le fait qu'on a indiqué dans le Budget, au mois de mai dernier, qu'on éliminerait 15,000 années-personnes au cours des cinq prochaines années, dont 5,000 au cours de l'année fiscale à venir. On a négocié avec l'ensemble de nos syndicats une politique pour traiter de ceux qui pourraient être affectés d'une façon négative par le programme. La majeure partie, comme je l'ai indiqué dans mon communiqué de presse vendredi dernier, seront réaffectés soit dans leur propre ministère ou dans d'autres. Il y a déjà des politiques qui ont été «entendues» avec les syndicats pour traiter de ceux qui pourraient se voir devant la triste réalité d'être mis en disponibilité au cours de cette période.

[Traduction]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, le fait est que 2,000 fonctionnaires viennent d'être déclarés excédentaires par le gouvernement. Ma question est celle-ci: le ministre n'est plus maître de la situation, les syndicats parlent de déclencher une grève...

M. le Président: A l'ordre. La question seulement.

M. Gauthier: Voici ma question: le ministre n'est plus maître de la situation et les syndicats menacent de déclencher une grève. Le ministre respectera-t-il la promesse faite par le gouvernement aux fonctionnaires et permettra-t-il qu'on entame des négociations sur la sécurité des emplois et la désignation des postes? J'ajouterai, monsieur le Président...

M. le Président: A l'ordre.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le fait est que le député d'en face n'est plus maître des faits et que nous les avons exposés très clairement dans le budget de mai dernier en disant que le nombre d'années-personnes dans la Fonction publique baisserait de 2 p. 100 au cours de l'exercice financier qui vient et de 1 p. 100 chaque année par la suite pendant quatre ans pour un total de 15,000 années-personnes. J'ai déjà dit très clairement que, selon nos évaluations, 3,200 employés seraient mutés au sein de leur propre ministère, que 1,100 seraient mutés à d'autres ministères et qu'un maximum de 700 pourraient être

Questions orales

congrédiés pendant l'année qui vient. Ce sont les faits et ne les oubliez pas.

* * *

L'INDUSTRIE DU TEXTILE

ON DEMANDE LE RENOUELEMENT DES CONTINGENTS D'IMPORTATION

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): J'ai une question à poser au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Selon un rapport que le ministre a reçu avant Noël, le Canada risque de perdre de 50,000 à 60,000 emplois si les quotas établis pour le secteur du vêtement et du textile ne sont pas renouvelés. Je désire poser au ministre la question suivante: Le gouvernement est-il prêt à annoncer le renouvellement de ces contingents et, deuxièmement, compte tenu de la nouvelle entente commerciale conclue avec les États-Unis, peut-il nous assurer que nous ne perdrons pas le droit d'imposer ces quotas?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député fait sans doute allusion à un article publié aujourd'hui au sujet d'une étude réalisée au Québec.

M. Clark (Yellowhead): C'est la question d'hier.

M. Kelleher: Monsieur le Président, si le député fait effectivement allusion à une étude effectuée au Québec, je lui signale que nous n'avons pas eu connaissance de ce rapport. Comme nous ne l'avons pas lu nous ne sommes pas en mesure d'en parler avant qu'il n'entre en notre possession.

L'ÉTUDE EFFECTUÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'aimerais que les ministériels prêtent attention aux questions qui leur sont posées. J'ai interrogé le ministre compétent au sujet d'un rapport dont j'ai obtenu un exemplaire et qu'il a lui-même reçu il y a quelque temps. Je voudrais associer les deux. Comme un rapport du gouvernement fédéral nous a appris que l'absence de quotas menaçait 50,000 à 60,000 emplois et que nous savons, grâce à une étude secrète réalisé par le gouvernement du Québec et dont nous avons entendu parler au cours des dernières 24 heures que le libre-échange menacerait 30,000 emplois rien qu'au Québec, le ministre a-t-il obtenu un exemplaire du rapport québécois? Deuxièmement, peut-il nous assurer que ces quotas seront renouvelés?

● (1430)

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, mon collègue pensait certainement que le député d'Oshawa était au moins au courant de la teneur de ces rapports.

Je lui répondrai en lui assurant, comme je l'ai assuré à l'un de ses collègues hier, que nous étudions la question. Nous avons reçu le rapport dont il parle en décembre dernier et il nous a été utile. Je signale au député que l'industrie canadienne du textile et du vêtement doit ses principales difficultés à certains pays comme la Corée, Taïwan et Hong Kong où les salaires sont faibles et qu'à notre avis nous devrions peut-être négocier pour être certains d'assurer la viabilité de ce secteur comme j'en ai parlé hier.